

Le colza d'hiver : Peu d'insectes ravageurs malgré la douceur actuelle !

Les températures plus douces que la normale sont favorables au développement de la culture du colza d'hiver, quel que soit le stade. Les colzas les plus avancés atteignent actuellement 8-9 feuilles avec un bon pivot racinaire et une bonne couverture du sol. Les différences entre plantes restent toutefois marquées puisque les plus petits colzas sont à 2 feuilles. Les limaces sont toujours présentes et actives ; elles continuent à se nourrir du feuillage de colza. Les plus petites plantes sont les plus vulnérables.

Malgré ces bonnes températures, peu d'insectes ravageurs ont été capturés en une semaine, dans les pièges. Les grosses altises sont discrètes puisqu'il n'y avait ce lundi qu'1 à 2 adultes maximum par bassin, voire aucun. Les pucerons font leur apparition dans les pièges.

Sur les plantes de colza d'hiver, les premiers pucerons commencent à être visibles à la face inférieure des feuilles, en nombre très limité jusqu'à présent. La surveillance doit continuer lors des prochains jours de temps sec. De nombreuses variétés de colza d'hiver, commercialisées en 2024, sont du type « TuYV », c'est-à-dire tolérantes au virus de la jaunisse du navet, qui peut être transmis par les pucerons.



Puceron noir ailé et colonie de pucerons verts à la face inférieure d'une feuille de colza d'hiver (28/10/24)

Des taches de phoma apparaissent sur les feuilles de colza, suite aux conditions très humides depuis le semis. Les variétés de colza d'hiver cultivées aujourd'hui présentent une bien meilleure résistance au champ vis-à-vis de cette maladie. Les efforts des sélectionneurs de colza d'hiver sont bénéfiques pour cette culture car celle-ci possède un ou plusieurs gènes de résistance.



Taches de phoma sur feuille de colza d'hiver (28/10/24)

Groupe « Colza », C. Cartrysse

Continuer de surveiller les pucerons dans les parcelles levées en escourgeon et en froment !

Les conditions météorologiques sont actuellement favorables aux pucerons des céréales, aussi bien à la multiplication des populations déjà en place qu'aux nouvelles contaminations par des pucerons ailés. **80% des champs suivis et non traités récemment dépassent maintenant le seuil de nuisance préconisé par l'Inra (10% de plantes occupées)** et le risque de transmission du virus de la jaunisse est avéré pour l'ensemble de la région wallonne. De plus, les prévisions météo pour les jours à venir, sans période de gel annoncé, nous incitent à la prudence.

Pour **toutes les variétés non tolérantes à la jaunisse nanisante** qui n'auraient pas été traitées récemment, nous conseillons une visite des parcelles, un comptage des pucerons sur 100 plantules et un traitement insecticide si plus de 10% des plantes sont occupées par au moins un puceron. Ce conseil s'applique aussi bien aux champs qui auraient déjà été traités il y a une ou deux semaines qu'à ceux non traités. La rémanence des produits autorisés est en effet assez courte et ne garantit pas une protection sur la durée en cas de réinfestation. Pour les champs qui sont en dessous du seuil, l'idéal est d'attendre, de suivre les champs régulièrement et d'intervenir quand le seuil de 10% des plantes occupées est dépassé. Le fait de retarder un traitement non nécessaire de quelques jours fera peut-être économiser un ou deux passages sur la saison.



Colonie de pucerons

Il est inutile d'appliquer un insecticide sur les variétés d'orge tolérantes à la jaunisse nanisante (JNO). En revanche, les variétés de froment ne bénéficient pas de cette tolérance. Les semis déjà levés doivent faire l'objet d'une surveillance attentive.

Les listes des produits autorisés (herbicides, insecticides, ...) sont disponibles directement sur Phytoweb ou sur notre site : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/cereales/produits-autorises/>

Groupe « ravageurs », J-P. Jansen

Le blé dur, une culture envisageable aussi chez nous



La période de semis des céréales d'hiver bat son plein. L'automne est également la période idéale pour l'implantation d'une nouvelle culture en Wallonie, le blé dur. Couramment cultivée dans le sud de l'Europe, il devient également possible de la cultiver dans nos campagnes grâce aux avancées génétiques des sélectionneurs ainsi qu'au changement climatique. Notre climat de plus en plus clément en hiver avec de longues périodes de sécheresse au printemps et en été lui donne des conditions idéales à son développement.

Le blé dur est cultivé pour son grain utilisé pour l'alimentation humaine dans la fabrication de pâtes, de semoule et bien d'autres produits.

Si vous souhaitez tester cette culture pour la saison 2024-2025, il est encore temps de la semer. Contactez votre agronome pour avoir plus de renseignements et contractualiser la récolte en vue d'assurer son débouché. Si vous avez des questions sur la culture, n'hésitez pas à contacter Rodrigo Meza, du CRA-W (0471/49.07.27, wr.meza@cra.wallonie.be) responsable du projet blé dur et de son développement.

R. Meza

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : info@cepiscop.be

Tél : 081/62.21.39

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis : le mardi 5 novembre 2024

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP